

Parc national de la Vanoise

Orientation 3.5.1 Assurer les continuités écologiques et réduire les obstacles aux déplacements des animaux ou leur dangerosité

Contexte

Le maintien des continuités écologiques est essentiel au fonctionnement des milieux et des populations animales et végétales et conditionne le niveau de la diversité ordinaire.

[...]

Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines.

Lignes directrices de l'orientation

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.5.1.b - Identifier des corridors écologiques et préserver leur fonctionnalité	Appui technique et expertise, porter à connaissance des enjeux	Prise en compte dans les documents d'urbanisme	État, CEN73, APTV, SPM
3.5.1.c - Identifier les principaux obstacles dangereux pour la faune et mettre en place des dispositifs appropriés	Recensement, porter à connaissance des maîtres d'ouvrage, appui technique	Visualisation des équipements communaux dangereux, réalisation de passages à faune	ONCFS, Observatoire des galliformes de montagne, gestionnaires des équipements, RTE, ERDF

Parc national de la Vanoise

et expertise

Parc national de la Vanoise

3.5.1.d - Soutenir la mise en valeur agropastorale des milieux ouverts des versants	Évaluation scientifiques des milieux à enjeu, sensibilisation des propriétaires et exploitants	Prise en compte dans la gestion du patrimoine foncier communal	Organisations professionnelles agricoles, CEN73, intercommunalités, APTV, SPM
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4279

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-25 15:59